



913 17 MA 2 INF UE 1190	M1BB Algo et Pgm 2
Information générale générales	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Algorithmique et Programmation niveau 2
Langue d'enseignement	Français
Lieu d'enseignement	
Niveau	master
Semestre	2
Responsable de l'unité d'enseignement	QUEUDET AUDREY
Place de l'enseignement	
Unité(s) d'enseignement pré-requise(s)	UE Algorithmique et Programmation niveau 1 du Master 1 Bioinformatique / Biostatistique de l'Université de Nantes, ou UE équivalente.
Parcours d'études comprenant l'unité d'enseignement	M1 Bioinformatique/Biostatistique
Programme	
Objectifs	<p>Confirmation des acquis d'apprentissage de l'UE Algorithmique et Programmation niveau 1 du Master 1 Bioinformatique / Biostatistique de l'Université de Nantes et acquisition de nouvelles connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser la notion de pointeurs• Connaître les structures de données élémentaires (tableaux, listes, piles et files) et les algorithmes pour les mettre en oeuvre.• Savoir choisir la (ou les) structures de données la (ou les) mieux adaptée(s) au contexte de son application.• Maîtriser la programmation en langage C
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Rappels sur les pointeurs et sur l'allocation dynamique de mémoire :<ul style="list-style-type: none">- pointeurs et tableaux- pointeurs et chaînes de caractères- pointeurs et mode de passage des paramètres• Structures de données linéaires (présentation, opérations, implémentations) :<ul style="list-style-type: none">- les listes- les piles- les files• Structures de données avancées<ul style="list-style-type: none">- les tables de hachage <p>Mise en oeuvre en TP des structures de données présentées : projet en langage C dans le domaine de la bio-informatique.</p>
Méthodes d'enseignement	
Volume horaire total	TOTAL : 22h Répartition : CM : 4h TP : 10h TD : 8h CI : 0h

Enseignement à distance	oui (2h)
Bibliographie	
Evaluation	
Construction de la note	<p>(1) Note de contrôle continu résultant éventuellement de plusieurs notes d'évaluations sur table.</p> <p>(2) Absence non justifiée médicalement à une évaluation : note 0</p> <p>(3) Absence justifiée médicalement à une évaluation : étudiant convoqué à une évaluation sur table ou à un oral organisés spécifiquement.</p>

Dernière modification par ISABELLE BEAUDET, le 2017-03-16 11:57:32